

DECRET PORTANT ORGANISATION DE LA DEMARCHE :

POUR UNE EGLISE SYNODALE, COMMUNION, PARTICIPATION et MISSION

Le pape François a souhaité que le prochain synode des évêques qui se tiendra en octobre 2023 soit préparé par une démarche synodale impliquant toutes les Eglises diocésaines, d'octobre 2021 à avril 2022.

Notre Conseil diocésain de pastorale, dans sa dernière réunion, avait demandé que le premier trimestre de l'année pastorale qui s'ouvre soit consacré à une appropriation de ma dernière lettre pastorale, tout particulièrement de la partie concernant l'avenir : l'organisation des communautés de base, des communautés territoriales, du travail des ministres ordonnés et la mise en place des structures de dialogue et de participation (p. 6-16).

Ces deux projets se rencontrent tout à fait et c'est pourquoi j'ai pris les dispositions suivantes :

Article 1- Secrétariat de la démarche synodale

Sous la direction du R.P. Gustavo PEZ NADALICH cmf, qui sera le référent diocésain auprès de la Conférence des évêques de France, se réuniront :

Le Vice-Président du Conseil Presbytéral : M. l'abbé Thibault REMAURY ;

Le (la) Vice-Président(e) du Conseil diocésain de Pastorale qui sera élu(e) à la prochaine session ;

Un membre du Conseil épiscopal : Madame Jane LLORET ;

Le délégué à la communication qui en assurera le secrétariat : Monsieur Nicolas ALARY ;

Cette équipe conduira la démarche, et élaborera, à partir des documents romains et de ma lettre pastorale, un instrument de travail concis et clair.

Article 2- Ouverture de la démarche

Conformément à ce que demande le pape j'ouvrirai la célébration de la démarche synodale le 17 octobre 2021, à la messe que je célébrerai à la cathédrale de Carcassonne à 11h00. J'invite tous les membres du Conseil diocésain de Pastorale à y être présents.

Article 3- Déroulement de la démarche

Dans chaque paroisse on organisera des rencontres qui, à l'aide de l'instrument de travail élaboré par le secrétariat, produiront des fiches où s'exprimeront les convictions dégagées et les résolutions prises.

Article 4- Objectif de la démarche

A partir des fiches élaborées d'ici à fin mars sera constitué le document diocésain à envoyer au Secrétariat du Synode des évêques comme notre participation diocésaine.

A partir de septembre 2022 je reprendrai la visite des paroisses pour des rencontres autour des objectifs fixés dans les fiches et pour veiller à leur mise en place.

A Carcassonne, le 2 septembre 2021

Mémoire du bienheureux Jean-François BOUSQUET, martyr

Par mandement,
Nicolas BERGNIER, prêtre
Chancelier



+ Alain PLANET
Evêque de Carcassonne & Narbonne